



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 27/09/16

Reçu en Préfecture le : 28/09/16  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 26 septembre 2016**  
**D-2016/363**

***Aujourd'hui 26 septembre 2016, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENOU, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

**Excusés :**

Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK

**Accompagnement des associations sportives bordelaises. Club Athlétique Municipal de Bordeaux. Subvention d'équipement. Avenant à la convention d'objectifs. Autorisation. Signature**

Madame Arielle PIAZZA, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

L'association Club Athlétique Municipal (CAM) de Bordeaux créée en 1930, et dont le siège social est situé 7, rue André Maginot à Bordeaux, regroupe 12 sections pour un total de 3 868 licenciés, ce qui témoigne de son dynamisme et de l'impact sportif qu'elle représente au sein de la collectivité bordelaise.

Soucieux de poursuivre l'amélioration et le développement de ses installations, les responsables de ce club ont souhaité engager des travaux de réfection de la salle couverte de tennis dite « salle verte » et courts 1 et 2 soft, dont la prolifération des racines d'arbres environnants ayant soulevé le sol, a entraîné l'inutilisation de la salle devenue trop dangereuse.

L'association ne disposant pas de la totalité du financement elle a sollicité le concours financier de la Ville de Bordeaux.

Le coût global de ces travaux s'élève à 84 403,96 euros TTC, dont la répartition s'établit comme suit :

- financement Club	58 403,96 euros TTC
- financement Ville de Bordeaux	26 000,00 euros TTC

Compte tenu de ces éléments il nous paraît opportun de réserver une suite favorable à cette demande afin de conforter l'action menée par ce club en faveur du développement du sport et de confirmer l'octroi à l'association du CAM de Bordeaux d'une subvention d'équipement de 26 000 euros TTC.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à verser cette subvention d'équipement d'un montant de 26 000 euros TTC qui sera imputée sur les crédits ouverts au titre de l'exercice en cours – Opération P0580006, chapitre 204, article 20422 fonction 414
- à signer l'avenant à la convention d'objectifs 2016.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 26 septembre 2016

P/EXPEDITION CONFORME,

**Madame Arielle PIAZZA**

# **CLUB ATHLETIQUE MUNICIPAL DE BORDEAUX**

TRAVAUX 2016

AMELIORATION ET DEVELOPPEMENT DES INSTALLATIONS

FACTURES



S.A.S. ST GROUPE  
Z.A.C. Ploch Lyon  
34160 BOISSERON  
Tél. : 04 67 91 00 60  
Fax : 04 67 91 01 78  
www.stgroupe.fr

Date : 31 juillet 2015

**FACTURE N° : FA08003**

**CAM DE LA VILLE DE BORDEAUX**

**Section Tennis**

**7, rue André Maginot  
33200 BORDEAUX**

Objet : Rénovation du Court Couvert n°10  
Références : DEVIS 15-JM-066

Désignation	Unité	Quantité	P.U. HT	Montant HT
Mise en place du Chantier	Forfait	1,00	750,00 €	750,00 €
Démolition du Court et Evacuation des Gravats	Unité	1,00	8 200,00 €	8 200,00 €
Compactage et mise en forme	m²	665,00	2,00 €	1 330,00 €
Essais à la Plaque	Unité	1,00	800,00 €	800,00 €
Tranchées anti-racine	ml	108,00	55,00 €	5 940,00 €
Drainage de la Plateforme	ml	134,00	20,00 €	2 680,00 €
Bordures P1	ml	108,00	27,00 €	2 916,00 €
Couche de Fondation	m²	665,00	8,00 €	5 320,00 €
Geotextile	m²	665,00	1,20 €	798,00 €
Machefer	Tonne	50,00	155,00 €	7 750,00 €
Craon de l'Oise	Tonne	75,00	158,00 €	11 700,00 €
Brique Pilee	Tonne	1,00	2 660,62 €	2 660,62 €
Traces des Lignes de Jeux Peintes	Unité	1,00	310,00 €	310,00 €
Implantation d'un réseau d'arrosage	Unité	1,00	170,00 €	170,00 €
Piquage	Unité	1,00	450,00 €	450,00 €
Vanne de Sectionnement	Unité	1,00	480,00 €	480,00 €
Ouverture de Tranchées, découpe béton sur tranchées + reprise beton 17 ml	Forfait	1,00	650,00 €	650,00 €
Ouverture et Fermeture Tranchées sur 0 80 m x 0 30 m y cps plonnage	m²	107,00	15,98 €	1 710,00 €
Cablage pour alimentation électrique	ml	22,00	6,90 €	151,80 €
Canalisation PE HD diam 75 10 bars	ml	35,00	18,50 €	642,50 €
Canalisation PE HD diam 63 10 bars	ml	38,00	14,50 €	552,00 €
Canalisation PE HD diam 40 10 bars	ml	38,00	7,50 €	270,00 €
Canalisation PE HD diam 32 10 bars	ml	18,00	3,00 €	48,00 €
Electrovannes	Unité	2,00	345,00 €	690,00 €
Arroseurs	Unité	8,00	145,00 €	1 160,00 €
Programmeur	Unité	1,00	400,00 €	400,00 €
Bouton Poussoir	Unité	1,00	500,00 €	500,00 €
Divers : DOE	Unité	1,00	170,00 €	170,00 €
Massifs des Poteaux de Jeux	Forfait	1,00	900,00 €	900,00 €
Fourniture et pose ds Accessoires de Jeux	Ens	1,00	900,00 €	900,00 €
<b>Total HT</b>				<b>60 988,30 €</b>
<b>Montant TVA</b> 20,00%				<b>12 197,66 €</b>
<b>Total TTC</b>				<b>73 185,96 €</b>
<b>Acompte</b>				
<b>NET A PAYER</b>				<b>73 185,96 €</b>

Facture acquittée par chèques du 10/09/2015 - N°2249740 pour 60000,00€ et N°2284481 pour 13185,96€



Siège social  
Z.A.C. Ploch Lyon  
34160 BOISSERON  
Tél. : 04 67 91 00 60 - Fax : 04 67 91 01 78  
Mode de règlement : Chèque  
S.A.S. ST GROUPE au capital de 500 000 €  
A.N. 4211Z - siret 413 127 606 00023

31 août 2015

Pénalités de retard : trois fois le taux d'intérêt Mgel  
Pénalité forfaitaire de recouvrement : € 40





Tresses, 22 juin 2015

C.A.M De Bordeaux section Tennis  
Rue Maginot  
33000 BORDEAUX

Facture N°1300085

Régénération de 2 courts en Softbtennis

Affaire suivie par : Joël BERNO-CORDES  
Portable : 06 73 86 49 31  
Téléphone : 05 57 34 01 49  
Email: joel.berno@wanadoo.fr

Reçu le 21/7/15  
chèque n° 248682

**Sols Ouest Sports**

19, avenue des 3 Heures 33370 Tresses Tél 05 57 34 01 49 email: sols.ouest.sports@orange.fr  
Sarl au capital de 6 500€ Siret 794 659 649 00014 APE 4333Z  
TIN Intracommunautaire FR 657 946 596 49 - IMAN FR 76 3000 3063 5700 0270 0042 556 BIC SOGEXRPP



**BON A PAYER**

LE 20/11/2015

N°	Désignation	U	Qté	Prix Unitaire	Prix Total
1	<b>TRAVAUX PREPARATOIRES</b>				
	. Enlèvement de de la brique pilée sur l'ensemble des courts dans une benne mise à disposition par le club	U	2	380,00	760,00
	. Surfaçage de la plateforme en SoftTennis par le double passage dans les deux sens du rabet , nettoyage à la haute pression après chaque passage	U	2,00	890,00	1780,00
	.Reprise des rétentions d'eau proche des extérieurs par la création de circulation d'eau ( cette technique permettra d'améliorer mais ne résoudra en totalité les retentions d'eau )	U	1,00	360,00	360,00
	.Dépose et repose des bordures ascellées	Fi	1,00	490,00	490,00
	.Réalisation au moyen d'une mini pelle d'un terrassement entre les platanes et les courts afin de retrouver un niveau des abords inférieurs permettant ainsi l'évacuation des eaux de ruissèlement des courts en SoftTennis en fond de court sur 30m environ	Fi	1,00	#####	1450,00
	.Fourniture et pose d'un caniveau à grille de type accodrain coté terrasse bois Club House y compris raccordement au réseau ( grille pied de terrasse)	MIL	12,00	115,00	1380,00
	. Nettoyage et ouverture de tout les joints de bordures , nettoyage du drain situé entre les 2 courts de tennis et entre bordures , perforation de la dalle en béton poreux sous jacente tout les 0,50m	FT	1,00	610,00	610,00
2	<b>TRACES</b>				
	. Tracé des lignes de jeu à la peinture blanche en 2 couches	U	2	790,00	1 580,00
3	<b>BRIQUE PILEE</b>				
	. Mise en œuvre d'une 2 tonnes de brique pilée fourni par vos soins comprenant passage successifs de la traine	FT	2,00	350,00	700,00

TOTAL H.T. €	9 110,00
T.V.A. 20%	1 822,00
TOTAL T.T.C €	10 932,00

Condition et moyen de mise en œuvre

Une alimentation électrique en 220 V ainsi qu'une alimentation eau est nécessaire à proximité du chantier

Sois Ouest Sports  
S A R L au capital de 6 500 €  
13 avenue des J Heues  
33370 TRESSÉES  
Tél 05 57 34 01 49  
RCS Bordeaux 794 659 649

**Sois Ouest Sports**

19, avenue des J Heues 33370 Tresses Tél 05 57 34 01 49 email: sois.ouest.sports@orange.fr  
Sarl au capital de 6 500€ - Siret 794 659 649 00014 APE 4333Z  
Iva intracommunautaire FR 657 946 596 49 - IBAN FR 76 3000 3003 5700 0270 0042 556 - BIC SOOEXRPP

# SARL LE PETIT BAC

## Location de bennes

2.5m<sup>2</sup>, 3.5m<sup>2</sup>, 5 m<sup>2</sup>, 7 m<sup>2</sup>, 10 m<sup>2</sup>, 12m<sup>2</sup>

12 ZI Gabachot

33540 Sauveterre de guyenne

Tél : 06 82 94 70 65

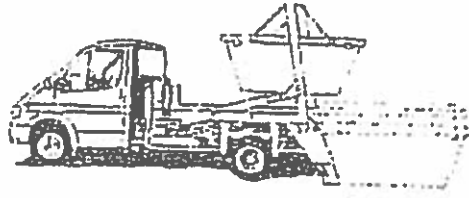
Fax : 05 56 71 60 23

SIRET 512 238 635 00019

NAF 3811 Z

N TVA FR13512238635

Capital de : 79 950 €



## FACTURE

CAM TENNIS

7 rue andré Maginot

33000 BORDEAUX

*BON A PAYER  
LE 26/05/15*

Numéro	Date	Code Client	Mode de Règlement	Echéance
FC 93 730	28/05/2015	CAM	CHEQUE RECEPTION	28/05/2015

Désignation	Quantité	P.U. HT	Montant HT	TVA
-------------	----------	---------	------------	-----

Location de benne de 7 m<sup>2</sup>

Le 18/05/15 bon n° 9992 chantier boreaux déchets gravats	1.00	238.33	238.33	4
--	------	--------	--------	---

*Rég. le 26/05/15  
chèque de 238,33*

Montant HT	TVA	Montant TVA
238,33	20	47,67

Total HT 238,33

Total TVA 47,67

**MONTANT TTC À PAYER 286,00**

Escompte pour règlement anticipé 0%  
En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (Décret 2009-138 du 9 février 2009), ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 euros pour les professionnels (Décret 2012-1115 du 9 octobre 2012)

**AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS – ASSOCIATION CLUB ATHLETIQUE  
MUNICIPAL DE BORDEAUX  
ANNEE 2016**

Une convention d'objectifs permettant d'accompagner le mouvement associatif local et contribuant au développement et à la pérennité des activités sportives a été signée avec l'Association Club Athlétique Municipal de Bordeaux le 12 janvier 2016 pour un montant de 230 700 euros TTC. Les conditions financières concernant cette subvention doivent être revues.

Il a donc été convenu ce qui suit :

Entre

Monsieur Alain Juppé, Maire de Bordeaux

Et

Monsieur Jacques Delaby, Président de l'Association Club Athlétique Municipal de Bordeaux

Article 1 – Dispositions financières

L'association Club Athlétique Municipal de Bordeaux a réalisé des travaux de réfection de la salle couverte de tennis dite « salle verte » ainsi que les courts 1 et 2 soft. Afin d'aider l'association à la réalisation de ces travaux une subvention d'équipement d'un montant de 26 000 euros TTC est nécessaire.

Par conséquent, la subvention globale de l'association Club Athlétique Municipal de Bordeaux est portée à 256 700 euros TTC.

Les autres dispositions de la convention restent inchangées.

Fait à Bordeaux, en trois exemplaires, le.....

Pour la Ville de Bordeaux  
P/Le Maire

Pour l'association Club Athlétique Municipal  
de Bordeaux

Arielle Piazza  
Adjointe au Maire  
en charge du sport, de la jeunesse  
et de la vie étudiante

Jacques Delaby  
Président